



Manifeste pour



CONSTRUIRE ENSEMBLE LE MONDE DE DEMAIN



*#goodideasfortomorrow**



Remerciements

Nous remercions pour leur participation : la classe de CE2-CM1-CM2 de Céline Nouasse, de l'école Pierre Dupont de Toulouse ; la classe de CE2 de madame Meziani, de l'école Bessières à Paris ; la classe de CM1 de madame Martel, de l'école Marcus à Lezoux (académie de Clermont-Ferrand) ; la classe de CE2-CM1-CM2 de Cécile Lacotte de l'école Le Sappey de Vovray-en-Bornes (académie de Grenoble) ; la classe de CE1-CE2 d'Alexandra Cuvelier de l'école Jeanne d'Arc de Landernon (académie de Nantes) ; la classe de CM2 de Lédya Giry de l'école Saint-Gabriel à Bordeaux ; la classe de CM1-CM2 de madame Pennors de l'école Bernard Clavel à Saint-Lupicin (académie de Besançon) ; la classe de CM1-CM2 de l'école Saint-Exupère de Toulouse et l'école Pépinières Saint-Julien à Rouen.



ÉDITION : PASCALINE CITRON, STÉPHANIE DIZEL DOUMENGE

CONCEPTION GRAPHIQUE : AUDE PRUNET-FOCH

ILLUSTRATIONS COUVERTURE ET PERSONNAGES DES PAGES INTÉRIEURES :
CLAIRE THIBON

ILLUSTRATIONS DES PAGES INTÉRIEURES D'OUVERTURE DES PARTIES :
AUDE PRUNET-FOCH

AUTRES ILLUSTRATIONS : ADOBE STOCK

DÉPÔT LÉGAL : MARS 2022 – CODE ARTICLE : 125465 • DOCUMENT GRATUIT
© ÉDITIONS NATHAN.



S'ÉPANOUIR ET GRANDIR



Beaucoup de pays en Afrique n'ont pas d'eau potable.

Les habitants sont obligés d'aller chercher avec des bidons de l'eau à des dizaines de kilomètres de chez eux.

Cette eau est sale, la plupart du temps, les animaux vont boire dedans. Comme ils ne peuvent ramener que de faibles quantités d'eau, il leur en manque dans leur vie quotidienne.

D'autres pays, dans le monde, en Europe, en Amérique surtout utilisent beaucoup d'eau et en gâchent énormément.

Nous proposons différentes solutions.



Solée n°1

Permettre à tous les enfants d'avoir accès à l'eau potable



Article 1

Permettre à tous
les enfants d'avoir accès
à l'eau potable.
Donner de l'argent aux pays
pauvres pour créer
des stations d'épuration,
des châteaux d'eau,
un système
de canalisations...

Article 2

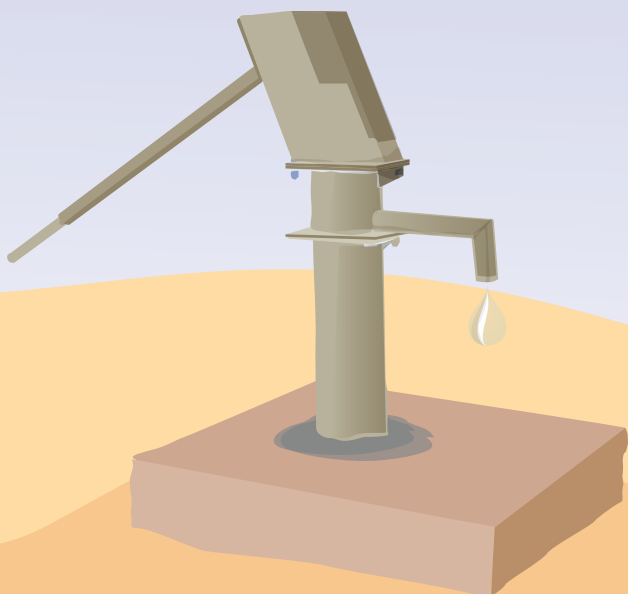
Faire venir
des spécialistes
qui sauraient expliquer
aux Africains
comment faire.

Article 3

Creuser des puits
en Afrique avec l'aide
de la population
en leur montrant
comment faire, comme
l'association
de Daniel Balavoine.

Article 4

Dessaler
l'eau des
océans.



Jolée n°2

Donner une famille
à chaque enfant



Les enfants ont des besoins vitaux (manger, boire, dormir, se laver...) mais ont aussi besoin de sécurité, d'amour, d'estime de soi et de réussir leurs projets pour grandir et s'épanouir.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant a été rédigée pour que les pays respectent ces besoins. Parmi les pays qui font partie de l'Organisation des

Nations Unies (ONU), seuls les États-Unis n'ont pas encore signé cette convention.

D'après l'ONU, environ 150 millions d'enfants vivent dans la rue dans des conditions d'éducation et de santé dérisoires.

La famille permet de protéger l'enfant en lui offrant ce dont il a besoin.

Article 1

Les pays doivent construire des foyers d'accueil pour les enfants des familles pauvres où leur famille peut leur rendre visite chaque jour et continuer à travailler pour gagner de l'argent.

Article 2

Il faut créer plus d'associations qui s'occupent de nourrir et loger les enfants qui sont dans la rue et de leur trouver une famille d'accueil.

Depuis que nous sommes à l'école, nous gaspillons les feuilles pour dessiner et pour écrire. Nous ne réutilisons pas notre matériel d'année en année comme nos règles, nos trousse, notre ardoise ou notre cartable. Et nos maitresses achètent beaucoup de cahiers.

Pour sauver les arbres, qui nous donnent notre oxygène, il faut utiliser du matériel recyclé et réutilisable.

Pour notre planète et pour une école respectueuse de la nature, voici nos quatre articles :

Idee n°3

Moins gaspiller à l'école



Article 1

L'école doit utiliser moins de feuilles et quand c'est nécessaire, il faut utiliser du papier recyclé.

Article 2

L'école doit utiliser moins de plastiques : règle, équerre, feutre d'ardoise...

Article 3

Les élèves peuvent utiliser les tablettes comme manuel.

Article 4

Les enseignants doivent employer des outils réutilisables avec leurs élèves : classeur, lutin, ardoise magique...



APPRENDRE TOUTE LA VIE



Idee n°1

Dialoguer, développer
notre confiance dans les
institutions démocratiques,
favoriser notre sentiment
d'appartenance
pour devenir des citoyens
dès maintenant



Notre école est un lieu de vie et d'apprentissage, fondée sur des valeurs que nous avons votées, nous, élèves et l'équipe enseignante, qui sont : respect- bienveillance- coopération. Nous avons des espaces de parole en classe, dans l'école, entre délégués de classe pour participer à la vie démocratique de l'établissement.

Les enfants sont détenteurs de droits humains qui leur sont propres. Un des quatre piliers de la Convention internationale des droits de l'enfant énonce dans l'article 12 : « que les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant,

les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. » Au-delà du cadre scolaire, nos opinions devraient être prises en compte dans divers contextes, et selon des instances appropriées, qui vont de la simple consultation à l'implication des enfants dans la prise des décisions qui nous concernent, comme le changement climatique. Notre participation renforce notre capacité à dialoguer, développe notre confiance dans les institutions démocratiques et favorise notre sentiment d'appartenance sociale et nous forme à devenir des citoyens dès maintenant.

C'est pourquoi :



Article 1

Dans chaque école, chaque établissement scolaire, un conseil de délégués se tiendra régulièrement. Dans chaque conseil d'école, chaque conseil de vie scolaire, seront relayées les questions, propositions, remarques émanant des conseils de délégués.

Article 2

Dans chaque commune, un conseil municipal d'enfants sera créé. Les propositions, remarques, interrogations doivent être relayées au niveau départemental, régional et une fois par trimestre au niveau de l'Assemblée nationale.

Article 3

Régulièrement, des référendums seront organisés au niveau européen pour recueillir les avis, propositions, interrogations, questions des enfants des différents pays composant l'Union Européenne.

Article 4

Une formation spécifique en éducation civique et citoyenne sera dispensée pour accompagner les enfants dans ces instances : prise de parole, écoute, formulation de propositions, argumentation. Le rôle des adultes sera de faciliter et d'accompagner les enfants dans ces différentes instances.



Idee n° 2

Développer
le goût
de la lecture

Nous souhaitons recevoir en fin d'année de CM2 un livre écrit par un collectif d'écrivains comme le livre : *Si on chantait !* et découvrir ainsi beaucoup d'auteurs qui écrivent pour nous.

Nous souhaitons pouvoir proposer les sujets des livres aux écrivains retenus et que les classes puissent les rencontrer par visio.

Nous nous engageons

à mener dans l'année avec notre classe une action solidaire en faveur de la lecture.

Nous souhaitons la mise en place d'un site sur lequel nous puissions donner notre avis sur les livres que nous lisons, que ce site soit aussi un endroit où les auteurs puissent intervenir.





BIEN VIVRE ENSEMBLE



Tous les sports, y compris les plus populaires (comme le football, le rugby, le hand, etc.) devraient proposer des entraînements mixtes et des compétitions mixtes à un niveau national et international. Cela permettrait :

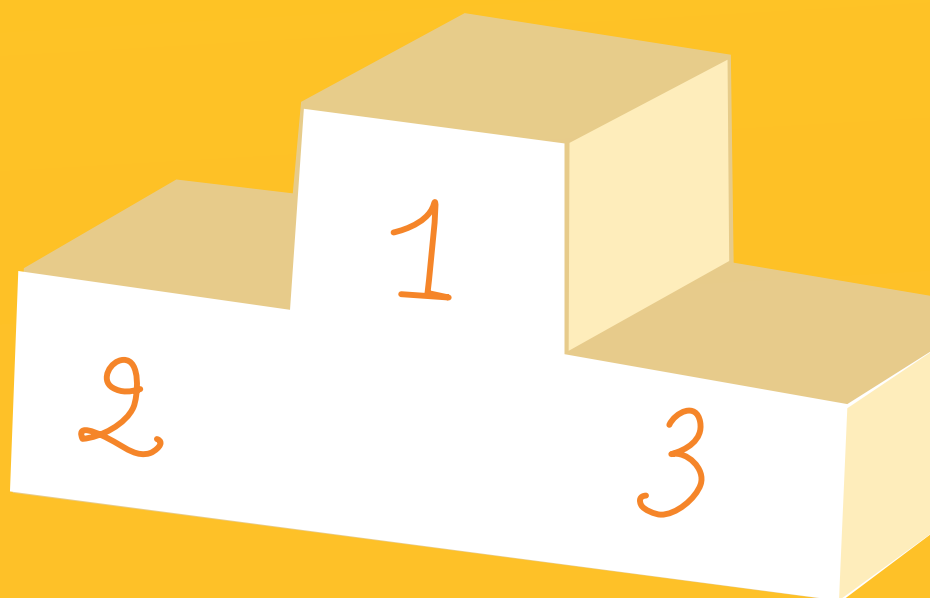
- ☼ De ne plus opposer les filles et les garçons, mais de les associer et de mettre en valeur les complémentarités ;
- ☼ De fédérer les spectateurs derrière des équipes qui leur ressemblent ;

- ☼ D'ouvrir la pratique de certains sports à l'autre sexe et de casser certains préjugés : « Ce n'est pas un sport de fille » ; « Ce n'est pas un sport de garçon », et de permettre aux personnes qui ne se reconnaissent pas dans leur genre de trouver toute leur place dans une équipe sportive ;
- ☼ De ne plus traiter différemment les salaires et améliorer l'engagement des sponsors et la diffusion des matchs.



Idee n°1

La mixité dans tous les sports



Article 1
Les équipes se
composent de filles
et de garçons en
quantité égale ;
les rôles sont
accessibles
à toutes et tous.



Article 2
Les règles
sont les mêmes
pour tous les
participants.

Article 3
Le respect
des partenaires
et des adversaires
sera une valeur
de base de
ces pratiques
sportives.

Nous avons constaté que chacun de nous porte « une casserole », comme le dit l'autrice Isabelle Carrier dans *La petite casserole d'Anatole*. Nous subissons souvent nos difficultés et nous sentons différents des autres. Nous voudrions faire de nos difficultés des qualités, une force qui nous apprend à grandir.

Nos difficultés nous posent des problèmes. Ça nous perturbe dans le travail mais nous n'avons pas le choix, impossible de changer. Nous ressentons de la colère.

Nous avons envie d'en faire plus mais cela semble impossible.

Nous voudrions être compris.

Les élèves dyslexiques rencontrent des difficultés pour lire, donc aussi pour comprendre les autres et se faire comprendre. Ils ne peuvent pas bien se faire entendre des autres. Ils ont besoin de soutien, d'aide. Cela peut être aussi le cas pour des élèves porteurs de handicaps intellectuels ou psychiques. Nous avons appris que « tout enfant doit être protégé contre toutes les formes de discrimination et de violence » (extrait de la Convention Internationale des droits de l'Enfant de 1989).



Idée n° 2

Ne laisser personne de côté



Pourtant dans les écoles, les moqueries, le harcèlement, les discriminations restent importantes. Les idées préconçues demeurent : les élèves en difficulté sont toujours méchants et inintéressants. Pour se sentir

mieux, chaque élève a besoin d'aide pour persévérer et ne jamais abandonner.

Il faut de l'amitié et

des temps pour parler.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des

droits et des chances,

la participation et la citoyenneté des personnes

handicapées, assure un droit à l'école pour tous

et la possibilité pour tous de comprendre et d'être compris.

Ainsi chaque élève porteur de handicap, qu'il soit moteur ou auditif, visuel ou psychique, ou encore intellectuel, devrait trouver des solutions pour vivre bien à l'école avec ses difficultés.

Article 1

Chaque école primaire doit posséder une infirmerie avec une personne pour recueillir les dires des élèves, les écouter.

Article 2

Il faut aménager les classes pour avoir des espaces pour s'isoler du groupe classe, échanger entre élèves.

Article 3

Mettre en place des aides pour les personnes en difficultés de lecture : créer des classes dans le temps du midi pour soutenir tous les élèves d'un même niveau de classes différentes.

Article 4

Il faut créer des temps pour faire de l'amitié, des temps où on échange nos qualités, ce que l'on sait faire chacun, hors scolaire.

Article 5

Il faut plus de maîtres dyslexiques ou porteurs de handicaps dans les écoles.

Article 6

Il faut mettre des ascenseurs pour les élèves avec un fauteuil roulant dans les écoles.

Article 7

Il faut adapter les toilettes aux élèves avec un handicap moteur, garder leur intimité, les respecter et leur permettre d'y accéder seul.



Article 9

Il faut adapter les jeux des récréations aux élèves porteurs de handicap.

Article 8

Il faut donner un rôle aux délégués de classe pour surveiller la non-discrimination dans les cours de récréation.



AGIR POUR LA PLANÈTE



Proposition pour que les communes, les départements ou les régions créent des espaces de circulation sécurisés et adaptés aux modes de déplacements doux aux abords des écoles et sur l'ensemble du territoire, ou qu'ils proposent un mode durable de déplacement collectif (hippobus).

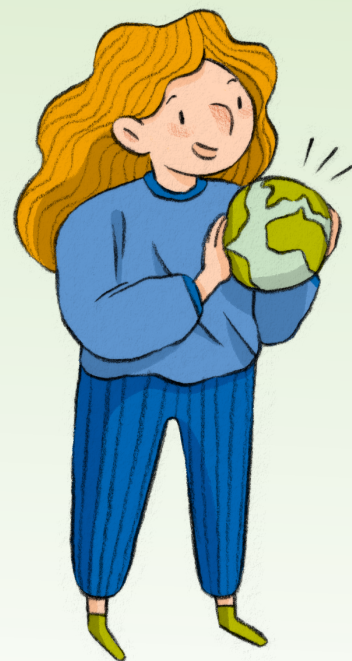
Cela permettrait :

- ✿ D'utiliser des moyens de transports plus respectueux de l'environnement (vélos, trottinettes, rollers, hippobus, etc.) ;
- ✿ D'être plus autonomes et responsables de nos déplacements (plus besoin que les parents soient présents pour nous accompagner) ;
- ✿ De pratiquer une activité sportive au moins deux fois par jour.



Idee n°1

Se rendre à l'école avec un moyen de transport qui soit bon pour notre planète



Article 1

Toutes les communes devraient créer des zones de déplacements sécurisées, au moins dans les limites de leur agglomération, ou, à défaut, proposer un mode de transport collectif durable.

Article 2

La création d'espaces de déplacements doux devrait être obligatoire lors de la réfection ou de la construction de nouvelles routes.

Article 3

Les abords des écoles devraient toujours être pensés pour favoriser ces modes de déplacement.



On parle beaucoup de réchauffement climatique car cela est globalement partout et touche tout le monde en même temps mais beaucoup moins de la cinquième limite planétaire qui est la pollution chimique car elle est locale. Et on vient en janvier 2022 de franchir cette limite. Les quantités de déchets plastiques dans les zones où ils sont produits, ont atteint un niveau important mais cela augmente dans les zones éloignées comme les milieux polaires qui n'ont pourtant pas de population, ni d'industrie.

En s'accumulant, ça déborde et les courants les amènent petit à petit dans ces zones reculées.

La population n'a pas encore pris conscience de cela.

Il y a un manque de savoir, de connaissances sur cette pollution chimique.

Nous constatons également qu'à l'école, il y a beaucoup de gaspillage alimentaire dans la prise des repas collectifs. Nous voulons mettre en place des outils

pour le réduire au maximum.

Par exemple, si on trie les déchets et on utilise des poubelles transparentes, on peut facilement voir le niveau atteint et ainsi œuvrer pour faire descendre ce niveau dans le temps.

Nous pensons donc qu'il y a besoin de sensibiliser et de former tous les futurs citoyens européens par un programme scolaire dans toutes les écoles de tous les pays dès la scolarité primaire.



Jolée n° 2

Unifier une
programmation
scolaire
européenne
sur la protection
de l'environnement

Article 1

Tous les élèves doivent avoir accès à une formation citoyenne européenne sur la protection de l'environnement.

Article 2

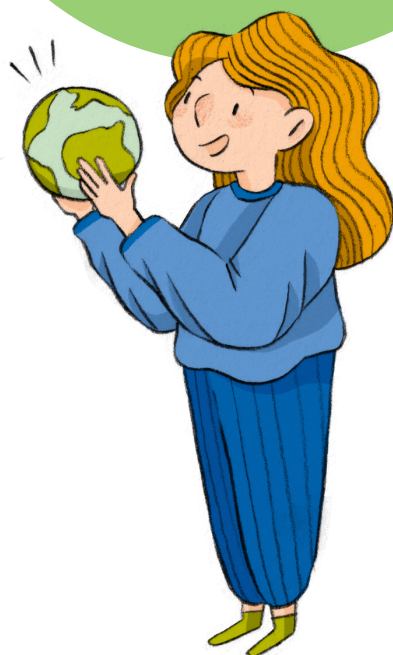
Cette formation comporte obligatoirement une partie pratique adaptée localement (nettoyage des plages, ramassage des déchets en montagne après la saison hivernale, ...).

Article 3

Une attestation européenne des écoliers investis pour la planète valide cette formation.

Article 4

Les écoles doivent faire appliquer au sein de leur établissement une politique de réduction des déchets alimentaires et de recyclage des déchets de tous types (papier, ...).





Les vêtements sont une nécessité pour tous, nous les portons tous, jour et nuit. Néanmoins, nous avons constaté, au fur et à mesure de nos séances de travail que la filière textile a un gros impact sur l'environnement et la santé des populations :

* Certaines marques produisent des vêtements à très bas coût sans rémunérer correctement les ouvriers (adultes et enfants).

En effet, ces très bas salaires obligent les familles à faire travailler leurs enfants, très souvent dans des conditions dangereuses pour leur santé.

* Dans tout le cycle de production, cette industrie utilise beaucoup de ressources et cause de gros dégâts (quantité d'eau utilisée, rejet de matières très toxiques dans l'environnement, aux conséquences graves au niveau sanitaire).

Les lieux de fabrication sont éloignés des points de vente.

* Des cultivateurs de la filière textile utilisent des engrais et des pesticides (parfois interdits en Europe) et des

Jolée n°3

Réduire les conséquences néfastes de la production textile

traces de produits chimiques sont toujours présentes sur le vêtement fini en magasin (et cela sans que le consommateur en soit informé). Les fabricants ne communiquent pas sur ce sujet.

Les marques de vêtements nous incitent à consommer toujours plus de vêtements (publicités qui donnent envie, changements de modes, ...) sans jamais nous informer sur toutes ces conséquences et dégâts.

L'État doit garantir à ses citoyens la sécurité, la santé et de faire respecter les droits. La loi doit interdire les mauvaises pratiques.

Article 1

Le fabricant de textile ou vêtements doit communiquer sur les traitements chimiques utilisés et également sur la part d'eau consommée à partir d'une étiquette « VETISCORE ».

Article 3

Les grosses industries textiles doivent financer des programmes de recherche dans le domaine du recyclage ou de productions beaucoup moins polluantes. Les taxes seraient alors allégées.

Article 2

Le fabricant doit obligatoirement indiquer la part de matériaux recyclés utilisés dans la production de ses vêtements. L'utilisation de matériaux recyclés donnera des avantages (moins d'impôts, possibilité de faire de la publicité, etc.).

Article 5

Toute publicité de marque de vêtements devra mentionner « La fabrication des vêtements consomme beaucoup d'eau et de produits polluants » sauf si la marque a déjà réduit considérablement ses impacts.



Article 4

Les marques doivent favoriser les programmes de scolarisation concernant leurs employés (adultes / enfants). Les journées de travail doivent être organisées pour permettre l'accès à une instruction.

Article 6

Les achats d'occasion effectués tout au long de l'année par les particuliers pourraient permettre des réductions d'impôts ou d'autres avantages pour encourager les gens à le faire.



La production textile n'est pas neutre



Travail des **enfants** ?

Combien d'**engrais** et de **pesticides** pour le coton ?

Combien de **produits chimiques** ?

Bilan **carbone** ?

Combien de tonnes de **colorants** rejetées dans les **rivières** ?

Quelle **consommation d'eau** pour une bobine ?

Recyclons nos vêtements

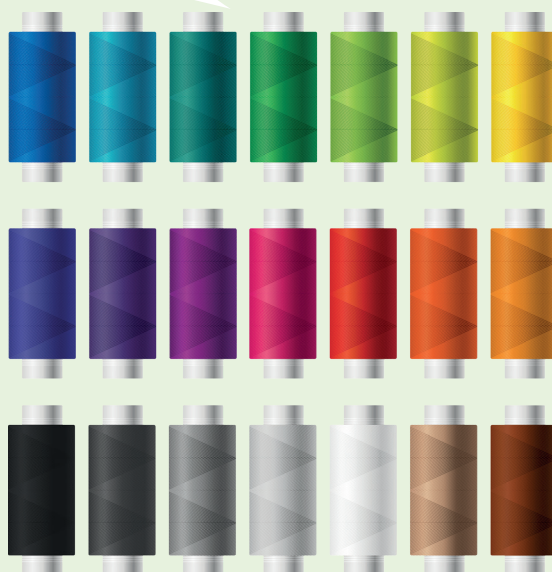
Soutenons l'**économie circulaire**

Achetons d'**occasion**

Lisons les **étiquettes**

Ne restons pas les bras croisés !

Ne nous laissons pas embobiner !



Nous souhaitons
consommer près
de chez nous lorsque
cela est possible.

Les entreprises doivent fabriquer
des objets de qualité
qui durent dans le temps.
Les entreprises doivent pouvoir
fabriquer près de chez nous.
Elles doivent être diversifiées
pour répondre à nos besoins.
Nous souhaitons traiter tous nos
déchets sur notre territoire
et qu'ils ne soient plus transportés
par containers dans d'autres pays.
Nous souhaitons favoriser
le recyclage.
Les objets qui viennent de loin
doivent avoir une taxe importante.
La publicité favorisant l'achat
doit être diminuée.

Iolée n° 4

Diminuer le transport
de marchandises
par containers sur
nos mers et océans



Nous présentons cette loi car il devient vital de stopper la production d’emballages plastiques.

En effet, près de 40% de la production de plastique concerne les emballages.

Au moins 200 millions de tonnes de plastiques polluent les océans. Et même si en 2020, un tiers des habitants de l’Union européenne trie, cela n’a pas empêché la formation d’un septième continent de 1,6 million de kilomètres carrés dans le Pacifique.

Ce monstre de plastique ne cesse de s’agrandir car 10 millions de tonnes de déchets sont rejetés

dans la mer chaque année.

À travers le monde, 73 % des déchets sur les plages sont du plastique : filtres de cigarettes, bouteilles, bouchons, emballages alimentaires,

sacs ou bacs en polystyrène.

Le plastique fait aussi disparaître des espèces d’animaux.

Chaque année il tue 1,5 million d’animaux comme les oiseaux, poissons, baleines, tortues, etc.

Les scientifiques prédisent qu’en 2050, il y aura plus de plastique dans les océans que de poissons.



Idee n°5
Stopper
la production
d’emballages
plastiques

Article 1

Le suremballage sera interdit. Tout produit comportant plusieurs couches de plastique sera retiré des rayons.

On retrouve aussi des déchets et des micro-plastiques sur les plus hauts sommets et au-dessus des nuages mais aussi dans nos poumons. De plus, 25 % des déchets sont enfouis sous la terre et une grosse partie est incinérée, engendrant des gaz à effet de serre. Par ailleurs, au moins 89 milliards de bouteilles en plastique sont vendues par an et un million de bouteilles plastiques sont produites par minute. Plus de 40 % du plastique n'est utilisé qu'une fois, avant d'être jeté.

Article 3

Toutes les entreprises seront forcées de recycler leurs déchets plastiques accumulés sous peine d'amendes conséquentes.

Au niveau européen, ce sont près de 26 millions de tonnes de déchets plastiques qui sont générées. Seulement un tiers de ces déchets est collecté pour le recyclage. Un sac plastique se dégrade en moyenne en 450 ans. L'Union européenne a déjà fait des efforts en ce sens puisque 90% des nouveaux sacs plastiques se dégrade en 1 an.

Article 2

Les emballages seront en fibre naturelle de préférence, ou en matière recyclée. Dans le cas contraire, les entreprises d'emballage s'exposeront à une amende de 250 000 €.

Article 4

Les bouteilles en plastique seront remplacées par des bouteilles recyclables en verre, de préférence consignées, et le prix de celles-ci devra être réduit.



Idee n° 6

Lutter
contre la
déforestation



La déforestation contribue au changement climatique, surtout en Amazonie où 11 088km² de forêts ont été coupés en 2019, soit l'équivalent de 3 terrains de football par minute.

La déforestation a de lourdes conséquences pour

la biodiversité : la diminution de la quantité d'oxygène, la destruction de l'habitat naturel, la disparition



des espèces animales et végétales.

Le WWF explique qu'une espèce sur dix vit en Amazonie.

Plus de la moitié de la déforestation mondiale sert à créer des champs de culture (soja, cacao, huile de palme, ...) et des champs d'élevage de bovins. Beaucoup de produits que nous achetons viennent de ces cultures. Beaucoup d'arbres sont aussi coupés pour créer de la pâte à papier ou utiliser le bois.

L'intérêt de cette proposition est de protéger les êtres vivants car la forêt approvisionne les êtres vivants en eau, en nourriture et surtout en oxygène.

Article 1

La pâte à papier doit être fabriquée avec du papier recyclé.

Article 2

Les arbres morts et ceux qui risquent de tomber doivent être utilisés pour faire du bois de chauffage et des arbres doivent être replantés à chaque fois qu'on en coupe.

Article 3

Les fermiers doivent nourrir le bétail avec de la nourriture qui n'a pas d'impact sur la déforestation, par exemple de la nourriture qui pousse sur des arbres.



PROTÉGER TOUS LES ENFANTS



Jolée n°1

Lutter contre le travail des enfants



Le 12 juin, c'est la
journée mondiale
contre le travail
des enfants.

**La pauvreté des
familles est l'une des
principales causes du
travail des enfants dans
le monde.**

En 2021, il y a eu 160
millions d'enfants qui
ont travaillé dans le
monde. À cause du
covid-19, 9 millions
d'enfants en plus
travaillent pour

aider leurs parents.
Mais les enfants ne
décident pas toujours
de travailler.

Certains sont victimes
de travail forcé.

Ils représentent plus
de 4 millions d'enfants.

Parmi tous ces enfants,
73 millions sont soumis
aux formes de travail
les plus dangereuses
(à la mine, dans des
usines de produits
chimiques, enfants
soldats, esclaves...).





Article 1

L'école
doit être gratuite
pour tous les
enfants
du monde.

Article 3

Les enfants doivent
avoir à manger et à boire
lorsqu'ils travaillent
et ne pas exercer
de travaux
qui endommagent
leur santé.

Article 2

Les enfants
qui doivent travailler
pour aider leur famille
doivent aussi
pouvoir aller
à l'école.

C'est un bon début
pour changer
le monde, non ?

L'aventure continue !
Suivez l'incroyable
défi de Rayan
et ses camarades
sur le compte Instagram
[@goodideasfortomorrow](https://www.instagram.com/goodideasfortomorrow)

**Good Ideas
For Tomorrow**



*« On aura
besoin de
votre soutien
pour porter
nos idées ! »*
KARIM, 8 ANS



Leur objectif :
partager
ce manifeste
et créer le premier
Parlement européen
des enfants !